

ELECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE EXELMANS

Le VENDREDI 11 OCTOBRE 2013 - de 08h00 à 12h00



Votez

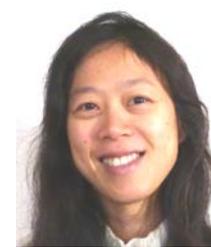


Association des Parents d'Élèves
Indépendants de Vélizy
association loi 1901, reconnue par l'Éducation
Nationale

Ensemble renforçons le lien avec l'école de nos enfants



Stéphanie DE POIVRE
(Maman de Florian MS)



Lan MOURLEAU
(Maman de Thomas GS
et Laura PS)



Anne CHEVALIER
(Maman d'Alix GS)



Sylvie SERBIN
(Maman de Jeanne PS)

Accompagne votre enfant dans sa scolarité

Participe aux conseils d'école, de classe ou d'administration
et à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants

Entretient le dialogue entre les différents acteurs de la vie
de vos enfants

Impliquez-vous activement dans l'avenir de vos enfants

Votez **APEIV** !



Association des Parents d'Elèves Indépendants de Vélizy

NOS VALEURS

L'association repose sur le principe de bénévolat, les membres soutiennent les actions menées auprès de chaque école. Elle est l'interface entre la Municipalité, l'Inspection de l'Education Nationale, l'équipe pédagogique et les équipes de parents élus dans les écoles.

NOS OBJECTIFS

- ✓ Défendre les intérêts des enfants
- ✓ Etre le lien entre les parents et l'école

NOTRE ROLE

- ✓ Informer les parents de la vie de l'école
- ✓ Représenter les parents aux conseils d'école
- ✓ Participer à l'organisation des événements qui permettent d'alimenter les fonds de la coopérative scolaire (Fête de Noël, bourse aux livres, fêtes de fin d'année, ...)
- ✓ Aider à l'insertion des enfants à mobilité réduite ou handicapés
- ✓ Soutenir les projets d'école ...

NOTRE FONCTIONNEMENT

Le Bureau élu pour 2 ans rassemble ses adhérents 3 fois par an : réunion en début d'année scolaire présentant l'Association et son rôle, réunion en milieu d'année permettant de faire un point sur les actions menées et à entreprendre et réunion de fin d'année dressant le bilan sur l'ensemble de l'année.

L'association organise des rencontres/débats sur des thèmes qui préoccupent les parents : PEL, cantine, difficultés d'apprentissage...

LES ELECTIONS

 QUAND VOTER ?

Le vendredi 11 octobre 2013



QUI VOTE ?

Depuis 2004, chaque parent d'un enfant, quelle que soit sa situation (marié ou non, séparé, divorcé, ...) peut voter.



COMBIEN D'ELUS ?

Il y a autant de parents élus que de classes dans l'école.



COMMENT VOTER ?

Soit directement dans l'enceinte de l'école le jour des élections.

Soit par correspondance.

Le vote par correspondance :

